



DECLARATION DE LA COMMISSION EXECUTIVE CONFEDERALE DU 09 SEPTEMBRE 2021

Alors que la situation demeure sous l'emprise de la pandémie de Covid19 et de ses conséquences sanitaires, économiques et sociales, la Commission exécutive confédérale FO réaffirme que la priorité doit être à la mise en œuvre des moyens indispensables pour protéger la santé de la population et des salariés en particulier, dont fait partie aujourd'hui la vaccination à laquelle chacun doit pouvoir accéder.

FO s'oppose à cet égard aux fermetures de lits et de services et dénonce le manque de moyens et d'effectifs dans les hôpitaux et les services de santé.

FO s'oppose à ce que la situation de crise sanitaire soit utilisée par le gouvernement et le patronat pour accélérer la remise en cause de droits des salariés et des garanties collectives. Ayant obtenu le retrait du licenciement dans le cadre du passe sanitaire et de la vaccination obligatoire, FO continuera à tous les niveaux de défendre les droits des salariés dans leur emploi afin d'empêcher toute sanction dont la suspension de contrat et de salaire.

Dans le même temps, ni le projet de réforme des retraites, qui n'a d'autre objectif que de mettre fin au système de retraite solidaire actuel, les régimes existants et de reculer l'âge de départ en retraite, ni la réforme de l'assurance chômage, qui pénaliserait les plus précaires et dont FO avec d'autres syndicats avait obtenu la suspension en juin dernier, ne sont abandonnées.

A ces projets FO oppose la revendication d'un vrai travail avec un vrai salaire pour toutes et tous. Cela passe par la revalorisation des emplois à bas salaires, à temps partiel, la fin des processus conduisant à multiplier les contrats précaires, une politique effective de relocalisation et réindustrialisation, la mise sous conditions et le contrôle des aides publiques aux entreprises.

FO s'oppose à la poursuite des politiques d'austérité alors que de nombreux services publics manquent de moyens et sont confrontés à des restructurations, privatisations, fermetures et suppressions d'emplois.

Face à l'augmentation des prix de consommation courante (alimentation, gaz, électricité, essence) et alors que de nombreux salariés ont subi et subissent le chômage partiel, les emplois à bas salaires, à temps partiel et les contrats précaires, la stagnation ou la baisse du pouvoir d'achat de leur salaire ou pension pour les retraités, quand les profits et dividendes versés aux actionnaires s'envolent, FO confirme l'urgence à l'augmentation générale des salaires, pensions, du SMIC et de l'indice de la Fonction publique.

Dans ce contexte, la Commission exécutive lance un appel à tous les syndicats, militants et adhérents FO, afin de mettre en œuvre, dès maintenant, les conditions de réussite de la mobilisation, par la grève interprofessionnelle et les manifestations, le 5 octobre prochain.



Elle invite, à cette fin, à faire circuler le plus largement cet appel et les raisons de cette mobilisation auprès des salariés, actifs, retraités, demandeurs d'emplois, du secteur privé et du secteur public.

Elle appelle à organiser réunions d'informations et assemblées générales pour lancer et amplifier la mobilisation.

Contre le retour de la réforme des retraites, contre la réforme de l'assurance chômage.

Pour l'augmentation générale des salaires et des pensions ; pour l'augmentation du Smic, du point d'indice dans la Fonction publique et des grilles de salaires ; pour le service public, ses moyens et ses effectifs, pour la préservation et le développement d'emplois de qualité dans l'industrie.

Déclaration adoptée à l'unanimité par les membres de la Commission exécutive confédérale.

